



Besoin d'aide service de recouvrement

Par **jujufly**, le **07/08/2009** à **22:34**

Bonjour, voila mon problème travaillant a l'etranger, j'ai pas pu régler la somme que ma mutuelle me demandait soit 170 euro donc il ont fait appelle a intrum justitia,

donc a mon retour en france je règle par chèque ma mutuelle, mais depuis que j'ai réglé la somme que je devais soit 170 euro intrum justitia me bombarde de lettre de menace pour un montant de 290 euro!

celui dure depuis 4 mois environs ce qui est incroyable s'est que dans le dernière courrier reçu il me menace de faire des saisi par un huissier sur mon compte 000etc..

mais le plus incroyable s'est que sur leur lettre (non rar) il marque mon numero de compte bancaire! comment il l'ont eu? ma mutuelle qui aurais fournie mon numéro de compte a se service de recouvrement? est-légale?

en bref je doit plus rien a ma mutuelle depuis 4 mois car je l'est réglé mais intrum justitia continue de me harceler

j'avais penser déposer un plaint au procureur de la republique mais est ce trop tot? merci bien